PRESIDENCE DU CONSEIL DES MINISTRES

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT ET DU CONSEIL DES MINISTRES

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
TRAVAIL - DEMOCRATIE - PAIX

DECRET N° 78/595 DU 7 SEPTEMBRE 1978 /MIT-1/52

portant nomination de Monsieur NGASSAKI Daniel Agent Technique de 1er échelon en qualité de Chef de Bureau de la Propriété Industrielle au sein du Secrétariat Général à l'Industrie

LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT, MINISTRE DU PLAN

Vu l'Acte Fondamental du 5 avril 1977 ;
Vu l'Acte n° 005/PCT du 19 mars 1977, portant création du Comité Militaire du Parti et fixant ses attributions ;
Vu l'Acte n° 001/PCT/CMP du 3 avril 1977, fixant l'organisation et la structuration du Comité Militaire du Parti ;
Vu le décret 77/165 du 5 avril 1977, portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
Vu l'Ordonnance n° 035/77 du 28 juillet 1977, relative à l'exercice du pouvoir réglementaire en République Populaire du Congo ;
Vu le décret n° 78/357 du 10 mai 1978, portant organisation du Secrétariat Général à l'Industrie ;
Vu la décision du Comité Militaire du Parti dans sa réunion du 12 novembre 1977 ;

DECRETE :

Article 1er.- Monsieur NGASSAKI Daniel, Agent Technique de 1er échelon précédemment Agent de Bureau de la Propriété Industrielle est nommé Chef du Bureau de la Propriété Industrielle au Secrétariat Général à l'Industrie.

Article 2.- Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires.

.../..

Article 3.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à Brazzaville, le 7 SEPTEMBRE 1978

Par le Deuxième Vice-Président
du Comité Militaire du Parti,
Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan,

COLONEL LOUIS SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre du Travail et de la Justice, Garde des Sceaux,

Alphonse MOUISSOU-POUATY.-

Le Ministre de l'Industrie et du Tourisme,

Saturnin OKABE.-

Le Ministre des Finances,

Henri LOPES.-